

nombre des saisies de tabac de ce genre illégalement offert en vente indique une diminution bien générale, de la part des cultivateurs, d'éluider le paiement des droits.

CIGARES.

30. Comme suite au tableau que j'ai soumis l'année dernière, je sou mets maintenant le suivant:—

Consomma-
tion compa-
rative des
cigares.

Année.	Consommation totale.	Droits de douanes.	Droits d'accise.
	Lbs.		
1869	225,760	\$ 3 à \$5 par M	\$ 1 à \$5 par M
1873	674,609	45 cts. par lb.	30 cts. par lb.
1874	676,429	45 do	40 do
1875	488,273	70 do	40 do
1876	507,856	70 do	40 do
1877	417,703	50 do et 20 pour ct. ad val.	40 do

La consommation totale de 1877 montre donc une diminution d'environ 17½ pour cent sur celle de 1876, dont 12½ pour cent ont porté sur les cigares importés, et 5 pour cent sur les cigares fabriqués en Canada.

Sur la quantité totale retirée pour la consommation, les proportions ont été comme suit:—

En 1869, importés.....	47.14 pour cent.
Canadiens	52.86 do
1873, importés.....	72.09 do
Canadiens	27.91 do
1874, importés.....	64.64 do
Canadiens	35.36 do
1875, importés.....	36.00 do
Canadiens	64.00 do
1876, importés.....	38.48 do
Canadiens.....	61.52 do
1877, importés.....	23.85 do
Canadiens	76.15 do